

Les Bois, le 17 mars 2020

Avis officiel N° 3/2020

INFORMATION IMPORTANTE

CORONAVIRUS - ENTRAIDE

Le coronavirus ne cesse de s'étendre; sa propagation est exponentielle et très rapide et le Canton du Jura n'est pas épargné. Le Gouvernement jurassien et la Confédération ont édicté de nouvelles mesures afin de protéger la population et éviter un engorgement des services de santé.

Le Conseil communal recommande fortement à la population de respecter les directives de la Confédération.

Au vu de la situation, pour éviter tout contact inutile dans le but de diminuer la propagation du virus, selon les directives, **le guichet de l'administration communale est fermé** depuis le lundi 16 mars 2020 et jusqu'à nouvel avis. Le personnel communal continuera à travailler normalement.

En cas de nécessité, pour les inscriptions au chômage, consultations de permis de construire en dépôt public et toute autre question, les citoyennes et citoyens peuvent prendre rendez-vous en contactant le Secrétariat communal au 032/961.12.37

➤ de 9 h 00 à 11 h 30 et de 15 h 00 à 17 h 00

ou par mail à info@lesbois.ch

Les infrastructures communales publiques sont également fermées depuis le lundi 16 mars 2020. Nous vous remercions de votre compréhension.

D'autre part, le Secrétariat communal organise

un service à domicile pour les personnes âgées et/ou à risque

qui auraient besoin d'aide pour effectuer leurs courses dans les commerces du village. Les personnes concernées peuvent s'annoncer au Secrétariat communal par téléphone au 032/961.12.37

➤ de 9 h 00 à 11 h 30 et de 15 h 00 à 17 h 00

ou par mail à info@lesbois.ch. Les bénévoles qui désirent apporter leur aide en effectuant des livraisons sont priés de prendre contact avec le Secrétariat communal par téléphone ou par mail.

De plus, la Boulangerie Vincent Willemin organisera des livraisons à domicile ; premier jour de livraison : vendredi 20 mars 2020. Vous pouvez passer commande tous les jours, sauf le lundi, entre 7 heures et 12 heures au 032/961.12.06. Les livraisons sont prévues le lendemain de votre appel. L'encaissement se fera en liquide.

Conseil communal Les Bois